

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY SERVICES AND LOGISTICS » en abrégé « ISAL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
BOULEVARD DU GABON EN DE LA PHARMACIE DU GABON,
Lot 1, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/09/2025 reçus par Me YEBOUA-DIA ADJA BRA SANDRINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY SERVICES AND LOGISTICS

» en abrégé « ISAL »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'Import /Export,
- Le transit maritime, aérien, terrestre et ferroviaire,
- Le dédouanement de marchandises diverses et conteneurisées,
- L'immatriculation de véhicules,
- Le commerce international,
- Les formations,
- Le conseil en logistique internationale,
- Et la vente de conteneurs.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la Société dans toutes entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou

indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BOULEVARD DU GABON EN DE LA PHARMACIE DU GABON, Lot 1, Ilot 2

Dirigeant(s) M AKESSE LOUIS AKESSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12480 du 04/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74789/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

